

# Le palmier du Borkou, végétal social total

Catherine BAROIN et Pierre-François PRET

## RÉSUMÉ

L'interdépendance est étroite au Borkou (Nord du Tchad) entre la vaste palmeraie et ses habitants : l'existence, l'aspect de la palmeraie et les variétés plantées sont fruits de l'intervention de l'homme, et la vie humaine en retour n'est possible en ces lieux désertiques que grâce à la présence des dattiers. Ils protègent les habitants et leurs jardins de la chaleur intense du soleil et de la violence des vents (palissades de palmes). Les dattes sont la principale richesse et la denrée d'échange essentielle, et tous les composants du palmier sont mis à profit pour des usages variés, en particulier dans l'habitat. Quant aux droits sur les palmiers et sur leurs récoltes, ils sont caractéristiques du monde daza dont le Borkou fait partie.

*Mots-clés* : palmiers, dattes, Daza, Borkou, Tchad

## ABSTRACT

In Borku, Northern Chad, the vast palm grove and its inhabitants are interdependent. Human intervention accounts for the aspect of the grove as well as the varieties of trees planted there. In turn, human life is possible in this desert area thanks to the date palms, which protect people and gardens from the sun's intense heat, and thanks to palm fences, which shield from violent winds. Dates are the major source of wealth and of transactions. All parts of the tree are used for a wide range of purposes, especially in housing. Rights to palm trees and their crop characterize the Daza area, to which Borku belongs.

*Keywords* : palm trees, dates, Daza, Borku, Chad

\* \*  
\*

De même qu'à la suite de Mauss la notion de "fait social total" a fait fortune en ethnologie, de même on pourrait lancer à propos du palmier du Borkou, comme d'autres plantes ailleurs assurément, celle de "végétal social total". En effet les interdépendances sont étroites et nombreuses entre cet arbre et la société du Borkou, englobée dans le monde toubou ou téda-daza.

Nous montrerons dans cet article comment la palmeraie du Borkou ne doit son existence et sa physionomie qu'à l'intervention de l'homme, tandis qu'inversement la présence humaine en ce lieu n'est possible que par celle des dattiers, qui procurent à leurs exploitants l'essentiel de leurs revenus. De plus, cet arbre est un végétal social total en ce sens que tous ses éléments, et pas seulement les dattes, sont mis à profit par l'homme. Social enfin, le palmier-dattier l'est par les droits dont il fait l'objet, droits qui sont caractéristiques de cette société saharo-sahélienne dans son ensemble.

La dépression du Borkou, située à la latitude du 18ème parallèle dans le nord du Tchad, s'étend sur une centaine de kilomètres entre la source d'Aïn Galakka (site bien connu en raison de la confrérie senoussiste qui s'y établit) et la ville de Faya-Largeau. Au creux de cette faible dépression, où la nappe phréatique est proche de la surface du sol, poussent environ 1 300 000 dattiers (*Phoenix dactylifera* L.) soit approximativement les deux tiers de l'effectif de palmiers dattiers du Tchad. C'est dire l'importance économique de cette région dans une zone saharienne par ailleurs assez déshéritée et peu propice à une dense implantation humaine.

Le Borkou, comme tout le nord du Tchad, est le pays des Toubou ou Téda-Daza. Les Téda occupent pour l'essentiel la partie la plus septentrionale du pays, le massif du Tibesti en particulier, tandis que le Borkou est en pays daza. Les Daza, qui se distinguent des Téda plus par une différence dialectale que par les coutumes, sont appelés localement Goranes. Au Borkou deux groupes daza, les Kokorda à l'ouest et les Anakazza à l'est, sont "propriétaires" traditionnels du pays. Mais les uns comme les autres, éleveurs de chamelles, sont la plupart du temps absents de la palmeraie où ils ne reviennent que pour la récolte des dattes. En dehors de cette période, l'essentiel de la population du Borkou se compose de Kamaya, agriculteurs sédentaires autrefois inféodés aux Daza et largement émancipés de nos jours, ainsi que d'agropasteurs Donza. Ceux-ci comme les Kamaya parlent le *dazaga* ou langue des Daza et relèvent du même ensemble culturel toubou.

L'importance économique de la palmeraie du Borkou a été soulignée. Un million de dattiers y sont en production, parmi lesquels 10% seulement bénéficient d'une irrigation. En effet, la gigantesque nappe fossile recélée par les grès du sous-sol renouvelle une nappe superficielle pérenne, à quelques

mètres de profondeur, où les dattiers peuvent s'alimenter en eau directement. L'irrigation n'est donc pas indispensable, et autorise la plantation de surfaces importantes : en 1990 on dénombre quelque 4000 hectares plantés. Mais la palmeraie ne saurait se développer naturellement sur de telles étendues : l'intervention humaine est nécessaire car les noyaux de dattes par eux-mêmes auraient peu de chance de se développer en dehors des jardins irrigués ou de la proximité d'une source. Contrairement à ce qui s'observe dans la plupart des palmeraies extensives du monde, au Borkou la multiplication des palmiers se fait par voie végétative, par rejet, et non en semant des noyaux de dattes.

Cette technique, qui permet de réduire le délai entre plantation et première production (trois à cinq ans au lieu de six à huit ans), présente surtout l'énorme avantage de connaître à l'avance le sexe et le potentiel de production de l'arbre planté, ainsi que la qualité de la datte produite. En effet, le dattier est une plante dioïque, c'est-à-dire qu'il y a des pieds mâles et des pieds femelles, ces derniers étant les seuls à produire des fruits. A la base du stipe se développent des rejets qui sont en fait des clones du pied-mère. Le rejet est sevré à l'aide d'un outil spécifique bien adapté à ce travail, le **badangay**. Après sevrage, les jeunes palmes du rejet sont taillées et on le met à tremper dans l'eau pendant quelques jours avant de le mettre en terre. On le protège du vent et on le laisse croître et se développer sans lui apporter de soins particuliers. Les réserves en eau acquises par le trempage lui laissent le temps d'émettre des racines jusqu'à la nappe sans pâtir de la sécheresse.

En somme, là où la nature seule n'aurait fait pousser que quelques palmiers, c'est à l'intervention de l'homme que l'on doit l'existence de cette vaste palmeraie. Ce sont les hommes du Borkou qui plantent les arbres dans les lieux qu'ils jugent propices. Mais aussi, ce sont eux qui sélectionnent les variétés plantées. Cette sélection variétale se fait de deux manières, car le choix des rejets se double d'une autre pratique.

Dans les jardins irrigués de la palmeraie, les paysans laissent pousser des noyaux de dattes afin d'avoir des mâles, nécessaires à la pollinisation, et dans le but d'obtenir de nouvelles variétés. Lorsque le palmier issu de noyau, appelé **kow** (noyau en *dazaga*), fournit une production intéressante, on lui donne un nom et il sera ensuite multiplié par rejets. Cette obtention variétale est pratiquée depuis toujours et on recense actuellement une trentaine de variétés anciennes bien établies possédant chacune leur nom (Pret, 1990). Elles se distinguent bien sûr par les qualités de la datte mais aussi par le port du palmier, la forme et la disposition des organes végétatifs, et le potentiel de production. Les phéniculteurs du Borkou sont fiers de leurs variétés, à juste titre, et les reconnaissent du premier coup d'oeil à partir de l'arbre ou du fruit, et parfois même à partir du noyau ! Le capital génétique constitué par ce panel de variétés présente une remarquable richesse et il est inutile d'importer

des cultivars étrangers qui risqueraient d'introduire le bayoud, terrible maladie incurable dont sont indemnes les palmeraies tchadiennes.

Les variétés sèches sont peu nombreuses mais les plus répandues au Borkou, car elles se conservent et se transportent sans difficulté. La variété prédominante est la **bûrnaw**, unanimement appréciée des producteurs et des consommateurs. Elle se conserve excellentment pendant plusieurs années après séchage au soleil. Cette variété représente environ 70 % des dattiers de la dépression du Borkou, proportion qui s'élève à 80 ou 85 % dans les palmeraies appartenant aux nomades.

Les plantations de palmiers, comme le choix des variétés plantées, sont donc le fruit de l'intervention humaine. Mais la gestion des palmeraies, leur entretien et leur exploitation sont aussi le fait de l'homme. La physionomie des palmeraies en dépend.

Les palmeraies du Borkou, avons-nous dit, sont à 90 % environ des palmeraies extensives, c'est-à-dire non irriguées. Les éleveurs qui mènent leurs troupeaux de chamelles dans des pâturages éloignés, ou qui se livrent au commerce, ne reviennent dans les palmeraies que pour la récolte des dattes en juillet-août. Leurs palmiers, en dehors de cette période, ne sont quasiment pas entretenus. Ils sont souvent conduits en touffes, dûes aux rejets qui se développent à la base du pied-mère. Les palmes ne sont taillées qu'au moment de la récolte, pour accéder aux régimes de dattes. Les stipes sont peu élevés et le feuillage terne, car durant la saison la plus chaude le besoin hydrique n'est pas totalement satisfait en raison de la baisse saisonnière de la nappe. La conduite en touffes confère à ce type de palmeraie une impression de fouillis et d'abandon, renforcée par la présence des palmes desséchées qui n'ont pas été taillées. La pollinisation manuelle, très exigeante en main-d'oeuvre, n'est pratiquée que sur une faible proportion de ces dattiers. Elle est réalisée en décembre ou janvier par un membre de la famille resté sur place, ou par un sédentaire qui aura droit à un régime de dattes pour chaque arbre fécondé. Les rendements de l'exploitation extensive sont faibles : 5 à 10 kg par stipe, les dattiers pollinisés pouvant donner 40 kg par stipe. Mais chaque individu possédant de nombreux palmiers, la récolte globale suffit largement aux besoins familiaux, et une part importante peut même en être commercialisée.

Les populations sédentaires, Kamaya ou Donza, possèdent elles-aussi de nombreux dattiers en extensif mais elles se consacrent en outre, dans leurs jardins irrigués, à une phéniculture plus productive bien que beaucoup plus limitée puisqu'elle n'intéresse que 10% environ des plantations. Les palmiers qui ombragent les jardins irrigués sont généralement bien taillés et pollinisés. Ils bénéficient des apports d'eau et d'engrais destinés aux sous-cultures (luzerne, blé, mil, légumes) et leur aspect contraste avec celui des dattiers de la palmeraie extensive : stipe bien développé, verdure des palmes. Ils sont

conduits à un, deux, parfois trois stipes ou plus. Les rendements sont en moyenne de 40 kg par stipe et certains cultivars dans les meilleurs cas peuvent atteindre plus de 100 kg par stipe. Ces jardins, protégés du vent et du bétail, sont clos de haies de palmes au-dessus desquelles émerge le fléau des puits à balancier (**jowa** en *dazaga*). Le paysage correspond alors mieux à l'image de l'oasis, synonyme de fraîcheur et de verdure ordonnée.

Les deux modes de culture du dattier s'expriment donc par deux paysages distincts : la palmeraie extensive et la palmeraie entretenue. Ils présentent un point commun important : le rôle déterminant de l'homme dans le choix des emplacements et des variétés. Un grand nombre de rejets sont plantés chaque année sur de nouveaux terrains, tant par les nomades que par les sédentaires, afin d'assurer le renouvellement continu des palmeraies trop âgées ou ensablées. On note même un accroissement des superficies pour les 35 dernières années.

L'existence et les caractéristiques de la palmeraie du Borkou sont donc entièrement le fruit de l'intervention humaine. Mais inversement, la présence permanente de l'homme au Borkou n'est possible que grâce à ces palmiers. L'interdépendance est complète entre l'homme et le palmier : l'un ne saurait être là sans l'autre. Les dattes elles-mêmes sont une ressource alimentaire de premier plan, mais surtout la présence de ces nombreux palmiers offre une protection contre le soleil et le vent favorable à la vie humaine et à l'exploitation de jardins irrigués : ceux-ci prospèrent sous l'ombre douce et lumineuse qui s'étend sous les arbres, et sont protégés du vent par des palissades de palmes. Les plantes qu'on y cultive dépériraient, sans cette ombre, sous le soleil trop chaud du désert, et ne résisteraient pas sans ces haies aux vents violents qui soufflent en permanence au Borkou. Ce ne sont donc pas tant les palmiers eux-mêmes que ces cultures sous palmiers qui sont cause du peuplement relativement dense du Borkou, car l'exploitation de ces jardins, contrairement à celle de la palmeraie extensive, est très exigeante en main-d'oeuvre. Les cultures de blé, de mil et de quelques fruits et légumes (gombo, patate douce, oignon, tomate, melon, pastèque, etc) ainsi que la luzerne destinée au petit bétail permettent aux populations locales de compléter leur alimentation, et de subsister dans d'assez bonnes conditions.

Mais ces cultures irriguées sont peu commercialisées, en dehors de la ville de Faya, et les habitants du Borkou tirent l'essentiel de leur revenu de la vente des dattes. C'est avec la vente des dattes qu'ils se procurent le thé et le sucre, les compléments de farine nécessaires à leur alimentation, l'huile, le savon, les vêtements, les parfums, la vaisselle, etc. La vente des dattes permet aussi d'accroître le cheptel dont dispose chaque famille : petit bétail gardé sur place, plus quelques chameaux et chamelles confiés à un berger qui nomadise dans les pâturages au sud-ouest des palmeraies.

Au moment de la récolte, quelques marchands viennent jusque de Ndjaména ou du Kanem pour troquer leurs produits ou leurs animaux dans les villages du Borkou, en échange des dattes. La monnaie n'intervient pas. L'unité de base de l'échange est le **koro**, grand bol en émail contenant environ 2 à 2,5 kg de dattes. Ainsi peut-on obtenir localement, par exemple, 1 **koro** de sucre contre 4 **koro** de dattes, 1 robe de femme contre 13 **koro**, 1 beau mouton contre 15 **koro** de dattes, selon le tarif sur lequel s'accordent les protagonistes. Ce qui n'est pas échangé sur place ou gardé pour la consommation familiale est acheminé sur Faya par les producteurs ou par des commerçants dans de grands sacs de contenance variable (40 **koro** en général, soit 90 à 100 kg). Au delà du Borkou, les sacs sont expédiés par camion vers le sud du pays, Ndjaména, le Cameroun, le Nigéria. Les dattes du Borkou sont la richesse essentielle du Tchad septentrional.

Mais pour les habitants des palmeraies, la datte n'est pas le seul produit utile du dattier. Tout dans cet arbre est mis à profit, et c'est en ce sens aussi que l'on peut le qualifier de "végétal social total". La palme, le tronc, le fibrillum notamment sont employés à divers usages.

Les dattes elles-mêmes entrent pour une part importante dans l'alimentation des habitants du Borkou. Elles sont source d'ailleurs du mauvais état général des dentitions. Les dattes se distinguent selon leur texture et leur aptitude à la conservation : dattes molles, demi-molles, demi-sèches et sèches. Les dattes fraîches, molles et demi-molles, sont les moins nombreuses et sont grapillées sur place au moment de la récolte. Elles ne font actuellement l'objet d'aucune commercialisation, car celle-ci poserait d'importants problèmes de conditionnement et de transport.

Les dates, fraîches ou sèches, sont consommées telles quelles tout au long de l'année. On leur fait aussi subir diverses préparations qui en varient la consistance et le goût.

La pâte de dattes (**hade**) est préparée avec trois variétés de dattes, les **kóydow**, **aríbow** ou **márcianno**, demi-sèches et demi-molles, que l'on broie au mortier ou à la meule, puis on humecte après avoir retiré les noyaux. Quand les morceaux sont bien imbibés, on les écrase pour faire une boule que l'on fait ressuyer et durcir un peu au soleil. Cette pâte se conserve quelques mois. La meilleure s'obtient avec la variété **márcianno**.

Une autre pâte (**sunnugu**) est conservée dans une outre en peau de chèvre que les voyageurs emportent avec eux pour se nourrir en chemin. Pour la préparer, on brise les dattes grossièrement et on enlève les noyaux si on a le temps. On humecte et on place dans la peau de bouc que l'on coud. On attend un mois ou deux que la pâte devienne compacte pour la consommer. Pour ce faire, on coupe en deux la peau de bouc (appelée **sunnugu** comme son

contenu) et on ajoute du beurre de préférence. Ce genre de pâte peut se garder jusqu'à deux ans, mais devient aigre à la longue.

De nombreuses autres préparations alimentaires sont confectionnées à partir de dattes. A la pâte de datte on peut incorporer du sésame, de l'arachide ou même de l'oignon. On fabrique aussi trois genres de nougat (**bidi**) : le **bidi hul-diŋa**, à base d'arachides et de dattes pilées, le **bidi sumsum-diŋa** où le sésame remplace l'arachide et surtout le **bidi awər-diŋa**, à base de dattes et de graines de coloquinte (*Citrullus colocynthis*). Cette coloquinte, de la taille d'un petit melon, ne se trouve pas au Borkou mais plus au nord dans les vallées du Tibesti ou dans les zones d'épandage des grands enneris. Les graines de cette coloquinte, très amères, sont soumises à un traitement préalable qui en élimine l'amertume. D'abord elles sont mêlées à de l'eau et de la cendre et mises à sécher au soleil. Ensuite elles sont concassées à la meule dormante par un mouvement latéral (et non longitudinal comme pour moudre le grain) afin de les extraire de leur enveloppe. Puis elles sont mises à bouillir dans de l'eau avec de la cendre, et cette eau très amère est jetée. Les graines sont lavées à l'eau pour finir à plusieurs reprises (sur cette préparation, voir aussi Le Coeur, 1950 : 56-57, article *abor* et Chapelle, 1957 : 194). Leur goût, à l'issue de ce traitement, est proche de celui des pignes. Les habitants du Borkou se procurent ces graines auprès des Tèda du Tibesti ou à Faya, par les Arabes qui les importent de l'Ennedi. Le **koro** de graines de coloquinte est vendu de 200 à 250 francs CFA.

Une poudre marron composée de mil grillé avec le son et de dattes pilées ensemble se mélange à de l'eau pour former une bouillie épaisse, le **nigey**. Les dattes pilées s'incorporent aussi à la bouillie, **holi**, mélange de farine de mil, de lait caillé et d'eau. Plus simplement, de la farine de mil crue peut être pilée avec des dattes sèches, et légèrement mouillée d'eau avant d'être donnée à manger aux enfants. La datte séchée est consommée nature, ou pilée pour sucrer les boissons. Elle peut être bouillie dans le thé ou le lait et on en mange ensuite la pulpe. Lors du ramadan, on consomme une bouillie sucrée à base de dattes et de farine, **holi timmi**. Pour la préparer, les dattes sont pilées au mortier et les noyaux retirés. On ajoute beaucoup d'eau et on met le mélange dans un sac que l'on essore pour recueillir l'eau sucrée (**kille**). Cette opération est répétée une deuxième fois. On fait ensuite bouillir l'eau sucrée obtenue et on y ajoute de la farine (de mil le plus souvent) pour faire la bouillie. La pulpe de dattes restée dans le sac est donnée aux chèvres. Enfin l'alcool de dattes est de consommation courante en ville, sinon en brousse.

Les dattes ne servent pas seulement à l'alimentation des hommes, les moins belles sont aussi données en nourriture aux chameaux, voire au petit bétail. Toutefois on prend garde, lors de la récolte, que les animaux ne viennent pas d'eux-mêmes se nourrir sous les arbres. Ils sont soigneusement tenus à l'écart,

et des équipes de surveillants (*wangade*, pl. *wangada*) ont pour mission explicite de veiller à ce qu'aucun animal ne pénètre dans la palmeraie. Si un chameau, un âne, une chèvre ou un mouton s'y introduit néanmoins, il est saisi par ces gardiens qui ne le rendent à son propriétaire qu'après versement d'une amende (1000 francs CFA pour un chameau, 500 francs CFA pour un âne, 250 francs CFA pour une chèvre ou un mouton). La présence trop proche de pasteurs aux abords de la palmeraie lors de la récolte peut être, à l'occasion, source de conflits entre nomades et sédentaires.

Les dattes ne sont pas seules mises à profit dans le palmier-dattier. Pratiquement tous les produits de cet arbre sont utilisés. Les noyaux de dattes après trempage sont broyés pour nourrir les chèvres. La sève de palmier fraîche (*ɛgiɛ́ tɔ́mmi*) que l'on obtient en incisant le bourgeon terminal est consommée telle quelle ou bien sous forme de vin de palme, du même nom, obtenu par fermentation de la sève pendant une journée. Cette pratique cependant est exceptionnelle, car l'incision du bourgeon terminal condamne l'arbre. L'alcool de dattes (*ɛrgé*) est de consommation plus courante, en dépit de l'influence grandissante de l'Islam. Quand on abat un palmier, le coeur de l'arbre est consommé au naturel. Il en est de même du coeur des rejets aériens que l'on coupe au moment de la récolte. Autrefois, même les fibres du stipe étaient réduites en farine consommée pendant les disettes.

Ce qui dans le dattier n'est pas mangé est employé d'une autre manière : la palme, le rachis, le stipe, le fibrillum servent à divers usages. Parmi ceux-ci, c'est dans l'habitat que les composants du dattier sont le plus utilisés.

Avant 1950, l'habitat du Borkou se composait essentiellement de tentes de nattes, telles qu'on peut en voir ailleurs en pays daza. Depuis cette date, les tentes de nattes ont été partiellement remplacées, surtout chez les Kamaya et les Donza, par des constructions rectangulaires de banco d'argile crue, au toit plat, au voisinage desquelles on observe souvent une tente de natte qui tient lieu de cuisine (*laday*). Le tout est rassemblé, le cas échéant, dans une cour entourée d'un muret d'argile ou d'une palissade de palmes. Dans cette cour peuvent se trouver aussi un séchoir à dattes, un poulailler, voire un enclos à chèvres. Cette configuration toutefois correspond à l'habitat des plus sédentaires des habitants du Borkou, car beaucoup d'agropasteurs donza ou autres vivent toujours sous la tente, loin les uns des autres, et sans autre enclos que celui où sont rassemblés les chevreaux pour la nuit.

La tente de natte traditionnelle des Daza est confectionnée avec les palmes du palmier-doum (*Hyphaene thebaica*) et non du palmier-dattier, parce que la palme du palmier-doum est plus souple et plus facile à travailler. C'est elle qui sert de matière première à la plupart des travaux de vannerie. Mais la hampe florale du palmier-dattier (*ɛnke* en dazaga) est elle-aussi utilisée dans la fabrication de nattes. On la divise en très fines lamelles qui sont tressées en



nattes grossières (**sarganiye**) parfois préférées aux nattes de doum (**kowe**) dans la fabrication des habitations parce que, contrairement à ces dernières, elles ne sont pas broutées par les chèvres, les brebis et les ânes qui circulent alentour. Ces mêmes nattes **sarganiye** sont utilisées dans la confection d'abris ombragés (**mare**, pl. **mara**) adossés aux maisons de banco et pour la finition du toit de ces maisons elles-mêmes : elles servent de support à l'argile dont les toits sont recouverts. De hautes herbes coupantes, **ehiri** (*Imperata cylindrica* ou *Eragrostis bipinnata*) qui poussent aux abords des sources dans la palmeraie peuvent remplacer la hampe florale de dattier dans le tressage de ces nattes.

Les palmes des dattiers, vertes ou sèches, servent à la fabrication de palissages pour les jardins ou les clôtures des habitations. La tige de ces palmes (**timdri**), séchée et débarrassée de ses folioles, est utilisée dans la fabrication des portes des habitations ou des jardins : les nervures disposées côte à côte, parallèlement, sont assemblées par un laçage de cuir ou de cordelette, voire de tissu ou de fil de nylon. On obtient ainsi un genre de palissade à claire voie, assez rigide, qui permet de fermer une enceinte sans entraver le regard. Ce genre d'assemblage qui protège parfois tout le tour de la tente est utilisé aussi dans la confection des séchoirs à dattes et des toitures des maisons de banco.

Les séchoirs à dattes, aux abords des habitations, permettent de laisser sécher les dattes hors de portée des poules et du petit bétail. Ils se composent de quatre pieds en stipe de palmier d'un mètre cinquante ou deux de hauteur environ, sur lesquels est fixée une armature horizontale qui supporte l'assemblage de tiges de palmes précédemment décrit, sur lequel sont posées les dattes qui sécheront au soleil. Les toits des maisons font aussi office de séchoirs à dattes.

Le palmier entre aussi pour une bonne part dans la confection de ces dernières. Les stipes forment les poutres du toit, posées sur les murs d'argile crue. Sur ces poutres est disposé en travers le même genre d'assemblage de tiges de palmes que pour les séchoirs à dattes ou les portes, assemblage qui supporte à son tour les grosses nattes **sarganiye** sur lesquelles est placée l'argile en finition.

En dehors de l'alimentation et de l'habitat, les composants du palmier-dattier servent à d'autres usages encore. Les folioles des palmes servent de liens en diverses circonstances, dans l'assemblage des palissades de palmes en particulier. Les épines servent de cure-dents, de poinçons dans la fixation des nattes des tentes, et même d'aiguilles à couture. La base élargie du rachis, le cornaf, constitue un outil pour battre le grain. Le stipe, utilisé dans les constructions, sert aussi de bois de chauffe, bien qu'il soit de médiocre qualité. Le fibrillum enfin sert à la confection des coussins (**tohór**, pl. **tohóra**) qui

amortissent la charge des ânes ainsi qu'au rembourrage des coussins (*kekera*, pl. *kekera*) pour les selles de chameau ; on l'emploie aussi pour confectionner des cordes.

Pour ces divers usages toutefois, la variété de dattier n'est pas indifférente. Chacune possède ses vocations spécifiques. Par exemple pour fabriquer une corde, on utilisera de préférence le fibrillum du dattier *kúgudow*, réputé le meilleur, et on évitera celui du dattier *búrnow* trop sec et trop cassant. Les dattes du dattier *kuhí* sont efficaces pour sucrer le thé, tandis que celles du *kúgudow* conviennent bien à la fabrication d'alcool.

Si les divers composants du palmier-dattier trouvent leur utilité dans la vie pratique, cet arbre est également étroitement associé à la vie sociale du Borkou. Objet de propriété, il est aussi objet de dons, d'échanges et de partage au fil des étapes successives de l'existence. Enjeu économique de première importance, il est la source de nombreux litiges entre individus, entre familles ou groupes sociaux. Préoccupation quotidienne, il est présent jusque dans la mesure du temps : les années ici ne sont pas seulement comptées en saisons des pluies (*ɲəle*, pl. *ɲəla*) comme ailleurs en pays daza, mais aussi bien en nombre de périodes de maturation des dattes (*embí*).

Les droits afférents aux palmiers sont quant à eux caractéristiques de la société du Borkou, éleveurs et agriculteurs inclus. A cet égard on distinguera deux catégories de droits : ceux qui s'établissent dans le cadre familial et parental d'une part, ceux qui stigmatisent les rapports entre les diverses catégories sociales en présence d'autre part. L'évolution de ces derniers peut être retracée grâce à des documents historiques qui ont été fort heureusement conservés. Elle va dans le sens d'un affranchissement de plus en plus marqué de la catégorie sociale la moins favorisée, celle des Kamaya. Mais tout d'abord, voyons quels droits s'exercent sur les palmiers dans le cadre de la famille, de la parenté et du mariage.

Un premier point doit être souligné. Les droits individuels et familiaux qui s'exercent sur les palmiers du Borkou ne sont spécifiques ni aux palmiers, ni au Borkou. Ces droits en effet sont de même nature que ceux qui portent sur les autres éléments du patrimoine, tels que les chamelles, le petit bétail ou les jardins. Les palmiers, comme les jardins ou les chamelles, se donnent, se partagent, s'héritent, se transmettent selon les lois propres au monde toubou dans son ensemble, où le Borkou se trouve englobé. Ces règles de droit ont été analysées en détail dans un travail antérieur (Baroin, 1985), à propos d'un groupe daza d'éleveurs de vaches et de chamelles de l'est nigérien. Au Borkou, dans les grandes lignes, les mêmes règles d'usage sont en vigueur. Les palmiers entrent dans toutes les catégories juridiques, et décrire les droits sur les palmiers revient à décrire l'ensemble des règles de propriété des Toubou.

Les palmiers, comme les autres éléments du patrimoine, ne deviennent propriété individuelle qu'avec la circoncision pour les garçons, avec le mariage pour les filles. Le jour de sa circoncision, donc, vers dix ou douze ans, le jeune garçon reçoit de son père principalement, mais aussi de sa mère et de divers oncles ou tantes paternels et maternels, quelques palmiers, jardins et bétail. L'importance des cadeaux reçus est très variable d'un cas à l'autre. Ils se caractérisent par leur diversité et leur morcellement : par exemple, tel garçon reçoit la moitié d'un jardin et des palmiers qu'il arrose, un demi-chameau, une chèvre, une ânesse, et quarante six palmiers. Que signifient ces moitiés d'animaux ou de jardins ? Que le jeune homme partagera avec l'autre propriétaire les produits de son bien (la récolte du jardin, celle des palmiers, le croît ou l'usage de l'animal). Pourtant jusqu'au mariage cette propriété reste virtuelle car c'est le père du garçon qui prend en charge la gestion de ces biens et qui en garde les fruits. Le jeune homme jusqu'à son mariage, comme la jeune fille, est un mineur social qui travaille pour ses parents et qui n'a pas d'autonomie économique. Après son mariage par contre le jeune homme entrera en possession de ces dons reçus lors de sa circoncision et en assumera la gestion.

Le mariage est source d'importants cadeaux. Comme ailleurs dans le monde toubou, il est interdit entre proches parents et ne peut être célébré qu'après le versement d'une compensation matrimoniale à la famille de la fiancée. Le montant de cette compensation varie selon les catégories sociales, selon la richesse des familles en cause et selon qu'il s'agit d'un premier mariage ou non. Elle s'exprime en denrées diverses. Par exemple dans le cas d'un mariage riche la famille du fiancé devra donner dix chamelles, dix sacs de mil, dix sacs de dattes, quatre sacs de sucre et deux caisses de thé. Un nombre imposant de sacs de dattes, à défaut des palmiers eux-mêmes, figure parmi ces cadeaux. Mais il ne semble pas que la compensation matrimoniale se compose uniquement, en règle habituelle, de dattiers ou de sacs de dattes. C'est le père de la jeune fille qui décide de la nature des cadeaux qui devront lui être faits. A ces versements eux-mêmes qui portent le nom de **beng** (pl. **bena**) et qui sont distribués dans la famille de la fiancée s'ajoutent des cadeaux plus spécifiquement destinés à cette dernière. Il s'agit du **daho ndra**, ensemble de voiles que le fiancé remet à sa future épouse avant le mariage, qui se compose pour les plus riches, de dix voiles, pour les plus pauvres, de trois voiles, et en moyenne de quatre à cinq voiles, chacun coûtant entre 10 000 et 25 000 francs CFA. Par ce don, de façon à la fois pratique et symbolique, le mari habille sa femme. Ici les palmiers sont exclus, mais la somme nécessaire à ces achats provient avant tout de la vente de dattes, principale source de numéraire au Borkou.

La cérémonie du mariage a lieu de préférence au moment de la récolte des dattes, période euphorique, période de fête dans la palmeraie. La jeune épouse reçoit alors les principaux éléments de son patrimoine personnel.

Ses divers parents lui font don de tout son matériel de maison, mobilier et ustensiles de cuisine. Son père d'autre part lui donne le "lave-main" (**ke yendow**), contre-don qui fait écho à la compensation matrimoniale précédemment reçue et dont l'importance est fonction de celle-ci, tout en lui restant légèrement inférieure. Ces dons (parmi lesquels peut figurer un ensemble de palmiers) constituent, avec l'apport personnel du marié, la base économique sur laquelle le jeune couple fondera sa nouvelle autonomie.

De plus, la jeune épouse reçoit un troisième cadeau, de son mari, le jour du mariage. C'est la "garantie du mariage" (**sadag**) prévue par le droit islamique. Le **sadag** est un bien personnel qu'elle exploite à son seul profit et qu'elle conservera si plus tard son mari la répudie. Au Borkou, le montant standard du **sadag** est de huit palmiers (ou bien d'une chamelle) pour un premier mariage, de quatre palmiers pour un mariage ultérieur. En ville à Faya (parfois aussi dans les villages), palmiers ou chamelles sont souvent remplacés par un bijou en or.

Quelque temps après le mariage, la jeune épouse reçoit encore d'autres cadeaux de sa belle-famille. Ils se dénomment **daho lanti**, "pour découvrir la tête". En effet la jeune mariée par pudeur et respect envers les aînés de son mari se doit de leur "fermer la tête" (**daho soma jakeŋi** : "elle ferme (**jakeŋi**) sa (**soma**) tête (**daho**)". Ce comportement est particulièrement ostensible envers le beau-père et la belle-mère : la jeune épouse se voile, se détourne d'eux et ne leur adresse pas la parole. Pour obtenir de sa bru qu'elle mette fin à cette attitude, la belle-mère lui offre le **daho lanti**, cadeau important puisqu'il peut s'agir par exemple d'un jardin ou de dix palmiers. Les autres parents et parentes du mari offrent à la jeune femme des cadeaux de moindre valeur, tels qu'une chèvre ou un récipient émaillé, selon leur générosité et la proximité de la parenté.

Parmi les palmiers qui lui appartiennent personnellement et qu'il apporte avec lui dans le capital du ménage, le jeune marié alloue une part conséquente à sa première épouse. De cette part qui lui est spécifiquement attribuée, elle gardera le bénéfice pour elle et sa progéniture, comme c'est le cas du **ke yendow**. L'époux ne saurait disposer entièrement à sa guise de ces biens destinés au bien-être de sa femme et de ses enfants. Il n'est pas question notamment qu'il en prélève le montant de la compensation matrimoniale d'une seconde épouse. Pour ce faire, il ne pourra puiser que dans ses biens strictement personnels, reçus de ses parents ou acquis par ses propres moyens. Quant au **sadag** ou au **daho lanti** de sa première femme, bien entendu, il ne peut à fortiori en disposer sans son accord.

Le patrimoine d'un jeune ménage au Borkou se compose donc de plusieurs catégories juridiques de biens : le **ke yendow** reçu du père de l'épouse, les biens personnels du mari acquis, reçus ou hérités de sa parenté, les biens de l'épouse, moins nombreux que ceux de son conjoint mais qui lui confèrent cependant une certaine autonomie : ce sont essentiellement le douaire (**sadag**) reçu de l'époux, le **daho lanti** donné par la belle-mère et éventuellement d'autres biens reçus en héritage (comme ailleurs en pays musulman, la part d'héritage des femmes est la moitié de celle des hommes).

La nature de ces biens est diverse : palmiers, animaux, jardins, et leur proportion varie selon le mode de vie : davantage d'animaux que de jardins chez les éleveurs, l'inverse chez les sédentaires. Les palmiers sont présents partout. Ils figurent non seulement dans les diverses composantes du patrimoine familial, mais aussi dans d'autres formes de dons tels que les compensations pour meurtre ou pour coups et blessures.

Le capital exploité par une famille (palmiers, troupeaux, jardins) ne peut donc se comprendre comme un tout indissociable. Il importe de discerner les droits différents que chaque membre de la cellule familiale exerce sur chacun des éléments de ce patrimoine. La situation est d'autant plus complexe que les membres de la famille restreinte ne sont pas les seuls ayants droit possibles sur le capital géré par la famille : celui-ci peut comprendre des biens restés en indivis à la suite d'un décès, d'autres confiés provisoirement ou durablement par des parents qui s'absentent. D'autres biens familiaux enfin font l'objet de contrats spécifiques entre membres de catégories sociales distinctes. C'est vers eux que nous nous tournerons maintenant.

Le Borkou, pays daza, comporte deux catégories sociales essentielles, les Daza eux-mêmes appelés localement "Goranes" et leurs anciens "vassaux", les Kamaya. Les Daza se répartissent au Borkou en deux grands ensembles, les Kokorda à l'ouest et les Anakazza à l'est. En outre, un certain nombre de Teda Arna venus du Tibesti se sont installés au Borkou et sont assimilés aux Daza. Les Kokorda, les Anakazza comme les Arna sont avant tout éleveurs. Les agropasteurs donza, pour leur part, sont d'anciens autochtones du Borkou, habitants autrefois de quelques villages particuliers. Leur statut est proche des précédents avec lesquels il s'intermarient fréquemment.

Tel n'est pas le cas des Kamaya, qui partagent pourtant la langue et les coutumes des Daza. Ces agriculteurs sédentaires de moindre statut souffrent d'un complexe d'infériorité lié à leur histoire. L'origine des Kamaya est incertaine et composite. Ils comptent dans leurs rangs quelques anciens esclaves, mais aussi des émigrants solitaires de statut plus noble, ayant quitté leur pays d'origine à la suite d'un meurtre par exemple, et s'étant métissés avec des autochtones au sujet desquels on sait fort peu de chose. Avant l'occupation française du Borkou, les Kamaya constituaient "une sorte de

réservoir commun de main-d'oeuvre, propriété de tribus nomades déterminées, sans dépendre plus particulièrement d'une famille ou d'une autre car ils n'étaient pas des esclaves" (Laboubée, 1950 : 83). Dans le monde toubou en effet, les esclaves étaient toujours un bien familial (Baroin, 1981). Avant la colonisation, les Kamaya travaillaient les jardins pour le bénéfice des Daza dont ils dépendaient et ne possédaient aucun palmier.

De nos jours, la condition économique des Kamaya s'est considérablement améliorée. Ils travaillent la terre pour leur propre compte et ils possèdent un grand nombre de palmiers. Mais ils continuent aussi dans une large mesure de polliniser les palmiers des autres (les nomades étant absents de la palmeraie, en dehors de la récolte). Ce travail pour autrui est rétribué par un régime de dattes par dattier pollinisé. La pollinisation toutefois n'est pas réservée à un groupe social particulier. Tout homme ou toute femme peut s'y livrer s'il est là quand il le faut (de décembre à janvier) et les éleveurs laissent parfois sur place un parent pour prendre en charge cette opération.

En principe, la terre appartient aujourd'hui à ceux qui la cultivent, et les palmiers à ceux qui les plantent. Mais il reste quelques exceptions, car le problème crucial est celui de l'eau.

Les jardins des Kamaya sont généralement irrigués par un puits à balancier (sauf sur les périmètres des forages réalisés à Faya). L'arrosage avec ces puits exige un gros effort physique, et très peu nombreux sont les Anakazza ou les Korkorda qui, dans de telles conditions, pratiquent la culture. Mais quelques uns s'y livrent lorsqu'un forage ou la présence d'une source naturelle leur évite cette lourde corvée. Les sources sont un enjeu économique considérable non seulement parce qu'elles facilitent la tâche de l'agriculteur, mais aussi et surtout parce que leur propriété entraîne le droit à la moitié de la récolte des palmiers qu'elles irriguent. Si les plus récentes de ces sources appartiennent, selon le droit actuel, à ceux qui les découvrent et les creusent, la grande majorité sont toujours la propriété des anciens "maîtres du pays" à l'ouest, les Kokorda, ou encore des Donza. Cette situation se perpétue du fait que les sources sont en ces lieux le seul bien inaliénable : on ne peut les vendre ni les donner, ni même les abandonner en paiement d'un meurtre. Elles ne se transmettent que par la voie du sang. Leurs propriétaires gardent généralement leur mode de vie nomade, loin de la palmeraie, mais reviennent lors de la récolte des dattes pour récupérer leur part tandis que les exploitants, kamaya pour la plupart, gardent pour eux l'autre moitié ainsi que la totalité de la récolte des jardins. Ainsi la propriété de ces sources reste-t-elle un des derniers privilèges de cette aristocratie ancienne que l'Administration coloniale, au fil des ans, a dépouillée de presque tous ses droits (Laboubée 1950, Capot-Rey 1961 : 104-105).

Les vastes palmeraies du Borkou, qui sont le fruit de l'intervention de l'homme et la condition de sa survie en ces lieux hostiles, constituent la principale richesse du Nord du Tchad. Les dattes sont vendues, consommées, échangées, et toutes les parties du palmier-dattier trouvent leur utilité dans la vie de tous les jours. Dans les droits dont ces arbres sont l'objet, on observe la marque de la société des hommes qui les a produits et de leur histoire. C'est à tous ces titres que l'on peut qualifier le palmier-dattier du Borkou de "végétal social total".

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAROIN C., 1981, "Les esclaves chez les Daza du Niger", *Itinérances, en pays peul et ailleurs, mélanges offerts à la mémoire de P.F. LACROIX*, vol. 2, *Littératures et cultures*. Paris : Société des africanistes (Mémoire de la Société des africanistes), pp. 321-341.
- BAROIN C., 1985, *Anarchie et cohésion sociale chez les Toubou : Les Daza Keşerda (Niger)*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme / Cambridge : Cambridge University Press, 455 p.
- Bureau pour le développement de la production agricole (BDPA), 1963, *Notes sur les problèmes humains posés par l'exploitation de forages hydrauliques dans la palmeraie de Largeau*, Paris : BDPA, 184 p.
- CAPOT-REY R., 1961, *Borkou et Ounianga - Étude de géographie régionale*, Alger : Institut de recherches sahariennes, Mémoire n° 5, 182 p.
- CHAPELLE J., 1957, *Nomades noirs du Sahara*, Paris : Plon, Réédition 1982, Paris : L'Harmattan, 459 p.
- LABOUBÉE J., 1950, *Les palmeraies du Borkou*, Largeau, Archives militaires, 97 p.
- LE COEUR Ch., 1950, *Dictionnaire ethnographique téda*, Paris : Larose, 213 p. + carte + 37 planches de photographies.
- PRET P.-F., 1990, "Les cultivars de palmiers-dattier (*Phoenix dactylifera* L.) de la dépression du Borkou (Tchad)". Paris : Groupe de recherche et d'échanges technologiques (GRET), 74 p.

LEXIQUE DES TERMES SE RAPPORTANT AU PALMIER-DATTIER

français	dazaga
<i>1. Termes généraux</i>	
palmier femelle	timmi
palmier mâle	dɔɔr
pollinisation	dɔɔru
période de maturation des dattes	ɛmbí
récolte	nɔɔré
palmeraie	enmeri
constellation en forme de palmier-dattier, dont l'apparition dans le ciel indique que le moment de la récolte est venu (il s'agit de Scorpion).	teski timmi
<i>2. Le tronc et ses éléments</i>	
stipe ou tronc	ɛgini
rejet	kehɛdow
gourmand ou rejet aérien	turko
coeur de palmier ou coeur de rejet	agow
fibrillum ou bourre fibreuse	muzón
phyllopoire ou bourgeon terminal	sohór
<i>3. La palme et ses composants</i>	
palme	deré
base du pétiole ou cornaf	ombulú
rachis ou tige	kudú
foliole	dɔɔso
épine	ɛlé
4.	
hampe florale	ɛngé
pédicelle ou épillet	bírizi
régime	togo



*5. La datte et ses parties*

datte	<b>tímmi</b>
péricarpe ou calice	<b>kohór</b>
épicarpe ou peau	<b>coor</b>
mésocarpe ou chair	<b>yini timmi</b> ("viande de la datte")
graine ou noyau	<b>kow</b>
endocarpe ou tégument	<b>ombubú</b>
germe	<b>nori</b>

*6. Aspects de la datte*

datte non pollinisée (sans noyau)	<b>šidi</b>
datte verte	<b>arso</b>
datte jaune (au début de la maturation)	<b>dele</b>
datte mi-jaune, mi-mûre	<b>kasər</b>
datte mûre et molle	<b>tulú</b>
datte mûre	<b>timmi bapo</b>
datte sèche	<b>njərdo</b>
datte noire	<b>memedo</b>
datte racornie	<b>kolló</b>
datte petite et dure produite par la variété <b>búrnow</b> , quand le dattier n'est pas entretenu	<b>kukulu</b>

Catherine BAROIN (CNRS, UPR 311)

Pierre-François PRET (GRET)